



FICHE PRESENTATION ACTION DE FORMATION

FORMATION INITIALE

INITIATEUR DE CLUB - CIBLE

ORGANISATEUR

La Ligue de tir de Picardie met en place une formation initiale d'Initiateurs de clubs une année sur deux alterné avec la formation initiale d'Animateurs de club.

IMPORTANCE DE LA FORMATION

Former des Initiateurs ayant des compétences leur permettant d'enseigner les bases techniques, à un public désireux de s'initier, en toute sécurité, pour pratiquer les principales disciplines gérées par la Fédération Française de Tir.

CHAMPS ET NATURES DES INTERVENTIONS DE L'INITIATEUR DE CLUB

L'initiateur de club réalise de manière autonome des cycles d'initiation et de perfectionnement dans les disciplines olympiques gérées par la FF Tir.

Il garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité lors de sa pratique, dans le souci de son intégrité physique.

Il répond à la demande des tireurs débutants, désireux de progresser dans leur pratique ou de s'initier aux disciplines de compétition, en terme :

- d'informations sur les disciplines gérées par la FF Tir,
- d'informations sur les armes et munitions préconisées,
- d'apprentissage des progressions techniques des disciplines de compétition (carabine 10 et 50 mètres, pistolet 10 et 25 mètres).

L'initiateur doit adapter sa pédagogie aux différents publics jeunes, adolescents et adultes qu'il est amené à côtoyer.

Il communique sur son activité et participe au projet de l'association dans laquelle il encadre en respectant la réglementation de l'activité en vigueur.

L'initiateur de club a une vocation technique et pédagogique ; il a en charge, notamment, la formation des jeunes de l'école de tir, ainsi que le suivi des cadets et juniors issus de cette école.

PROGRAMME

Une journée de positionnement et d'évaluation des candidats aura lieu le dimanche le 15 novembre 2009.

La formation se déroulera les week-ends du 19 et 20 décembre 2009, du 23 et 24 janvier 2010 et du 20 et 21 février 2010.

Une dérogation sera accordée aux compétiteurs individuels 10 mètres ne pouvant pas tirer l'échelon SEC départemental du fait de leur entrée en formation pour tirer le championnat régional 10 mètres.

APPRENANTS CONCERNES

Tout licencié âgé de plus de 16 ans titulaire du diplôme fédéral d'Animateurs de club, tirant en compétition et s'étant qualifié au régional 2009 dans une discipline olympique (carabine 10 ou 50 mètres, pistolet 10 ou 25 mètres).

Pour réussir cette formation, les candidats doivent s'investir pendant la saison 2009-2010 dans l'encadrement régulier d'un groupe de tireurs (jeunes ou adultes) au sein de leur club respectif.

FORMATEURS

L'équipe de formation sera constituée des membres de l'Equipe technique régionale de la Ligue régionale de tir de Picardie.

Divers :

Les repas des midis seront pris en commun et une réservation d'hébergement pour les nuits des samedis à dimanches est possible, le tout à la charge de la Commission de formation de la Ligue de tir de Picardie.



MOTIVATION DU CANDIDAT	AVIS MOTIVE DU PRESIDENT DE CLUB
	<p><u>DATE, NOM, SIGNATURE et CACHET DU CLUB :</u></p>

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

- La présente demande d'inscription.
- Deux photos d'identité (à agraffer au présent dossier d'inscription).
- Un chèque de 70 € à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir de Picardie pour frais de formation.

DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT

